

# 7 Jours Filpac CGT

n°100 - 9 avril 2010

**Tribune parue dans *Libération* du 9 avril 2010**

## La distribution de la presse sous la coupe de Lagardère ?

Par Marc Peyrade, secrétaire général de la Filpac CGT

La distribution de la presse, quotidiens et magazines, entre dans le tunnel de la crise. Lagardère, l'opérateur des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, demande aide et appui au gouvernement dans le bras de fer qu'il engage avec les coopératives et les éditeurs de presse. Le groupe espère l'appui du gouvernement pour déclencher une entreprise de destruction du cadre démocratique qui encadrerait la presse. Le voilà au bord de l'étape décisive, l'éradication du système solidaire de distribution des imprimés, quotidiens et magazines. Un élu de la Nation – un député UMP – propose même l'abrogation de la loi qui régit la distribution groupée des titres en France, la loi Bichet.

C'est un haut fonctionnaire qui a remis le rapport commandé par le Premier des ministres, lequel, par souci de manier avec doigté l'explosif, en diffère la publicité. Nul éditeur n'aurait plus droit d'accès à une distribution nationale de son titre selon les normes établies par les Messageries arrachées au monopole de Hachette ? Et les 1 400 emplois directs, et les milliers d'autres dans les industries graphiques, privées de travail parce que nombre de titres seraient menacés de ne plus être acheminés aux lecteurs ?

Les conséquences d'un système laissé au seul marché ? Ce serait la fin de l'esprit coopératif, de l'esprit mutualiste, de la péréquation des coûts entre éditeurs, bien sûr. Mais surtout : qui aura les moyens d'être distribué le sera, sinon que sa prose reste à quai. Quelle régression ce serait ! Que valent le meilleur article du monde, la meilleure politique éditoriale s'ils n'arrivent pas au bon moment sur les lieux de vente, en tous points du pays, même les plus lointains, exposés dans leur diversité au regard de l'acheteur. Sans discrimination sur le contenu éditorial ou le patrimoine des actionnaires. L'enjeu, c'est tout une conception de la presse, désignée comme vecteur d'un espace public ouvert.

Le système se condamne, se mine de l'intérieur. Les artisans démolisseurs tirent les marrons du feu pour d'autres. S'érigerait ainsi la loi d'un seul, Lagardère, rompu aux finesses de la finance et de l'industrie, usant de son influence dans les milieux du pouvoir politique. Il serait seul juge du droit de vie et de mort de nombreux quotidiens et magazines, dont le seul défaut serait la faiblesse capitaliste, l'incapacité de financer seuls leur distribution. Que vont faire les pouvoirs publics ? Accorder ce droit à Lagardère et à ses alliés, ou se porter garants d'une distribution coopérative, aux coûts établis selon une péréquation qui corrige les faiblesses financières des plus petits ? Sur les ruines du système de distribution coopératif se construiraient un ou deux empires médiatiques, arrimés qui sur une banque rutilante, qui sur un conglomérat financier et industriel transcontinental. Les états généraux de la presse, avec le temps, apparaissent comme un tremplin dans la construction de ce fameux « champion national de taille internationale », cher à Qui-vous-savez.

Si Lagardère passe, l'artisan éditeur, faible en capitaux mais riche en esprit, la feuille d'opinion, engagée, devraient renoncer à toucher l'opinion nationale ? Si Lagardère passe, alors la liste de ses victimes se dresse déjà, de nombreux magazines et de prestigieux titres nationaux comme *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *L'Humanité*, parmi d'autres, y figureraient. Voilà ce que serait une sélection politique par l'argent de la distribution. Trop de titres, paraît-il, encombrant les présentoirs, il y aurait des abus, telle est la campagne lancinante de l'état-major Lagardère. Des réformes sont nécessaires. Fort bien ! Débattions-en. Mais la ligne nouvelle, en matière de distribution, ne saurait se résumer à la capacité de certains titres de payer leur distribution dans l'indifférence du sort du plus grand nombre. Présidentielle en vue, 2010 serait l'année où le lecteur isolé, dans un coin de campagne bien vert, ne pourrait plus recevoir le titre de son choix, à moins de payer beaucoup, beaucoup plus cher, pour un choix de titres le plus restreint possible ?

Soyons justes, l'entreprise de domination de la distribution donc de l'information ne se réduit pas au complot du régime, mais s'étend à la complicité de l'indifférence. Vieilles lunes, le pluralisme, la démocratie d'opinion ? Surtout à l'heure de la révolution numérique, nous sommes de ceux qui n'arrivent pas à réduire la démocratie pluraliste à son équivalent monétaire. Voilà pourquoi on nous trouvera du côté de systèmes de distribution qui prennent largement en compte le pluralisme, c'est-à-dire la garantie offerte au lecteur de disposer d'un choix conséquent de titres. Que soit pérenne la liberté pour chaque citoyen de recevoir l'imprimé de son choix où il le veut, parce que ce citoyen veut croire à la libre circulation des idées et des opinions.

Nous ne réclamons pas l'exclusivité de ce combat pour la démocratie et l'emploi, nous voulons au contraire le partager avec le plus grand nombre. Il y a urgence.